



BON D'ÉTUDES CANADIEN

VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 20 ANS ?



**VOUS N'ÊTES PAS CERTAIN COMMENT
PAYER LE COÛT DES ÉTUDES APRÈS
L'ÉCOLE SECONDAIRE ?**

Le gouvernement du Canada peut vous aider



Avec le Bon d'études canadien, vous pourriez obtenir jusqu'à

2 000 \$

pour vos études après le secondaire



Environ deux tiers des personnes nées en 2004 ou après sont admissibles à au moins **500 \$**



Aucune cotisation est nécessaire

**Vous pouvez demander le Bon d'études canadien dès que vous avez 18 ans
Vous avez jusqu'à la veille de votre 21^e anniversaire pour en faire la demande**

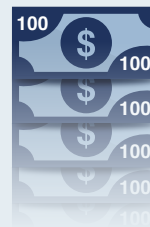
Si vous êtes admissible au Bon d'études canadien, le gouvernement du Canada déposera

500 \$

dans votre régime enregistré d'épargne-études



ainsi que **100 \$** supplémentaires pour chaque année où vous étiez admissible jusqu'à l'âge de 15 ans



VOUS POURRIEZ RECEVOIR JUSQU'À 2 000 \$ AU TOTAL !

VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLE SI

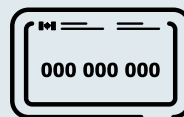
Vous êtes né le 1^{er} janvier 2004 ou après



Vous êtes résident du Canada



Vous avez un numéro d'assurance sociale (NAS) valide



Votre revenu familial a satisfait aux critères d'admissibilité pendant au moins une année*



*Visitez le www.canada.ca/epargne-etudes pour plus de détails.

canada.ca/epargne-etudes

Canada

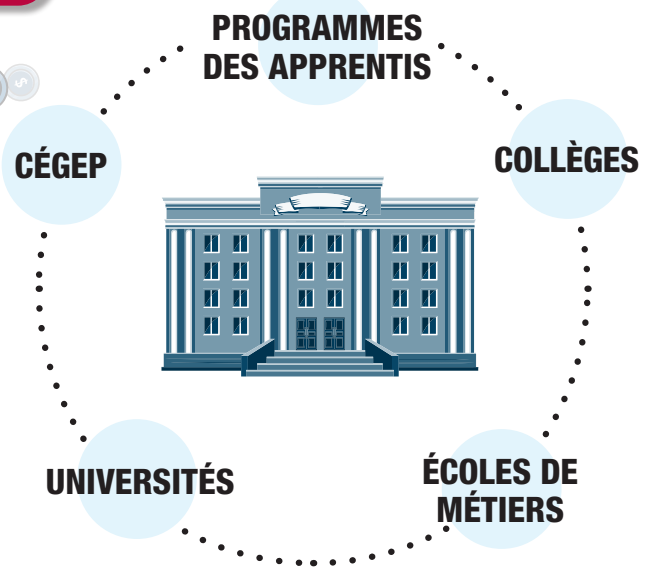
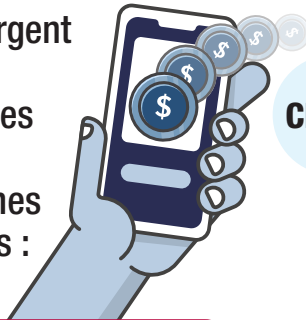


Où pouvez-vous utiliser cet argent ?

Vous pouvez utiliser cet argent pour payer une variété de dépenses liées à vos études à temps plein ou à temps partiel dans les programmes et établissements suivants :



Pour obtenir le Bon d'études canadien, vous avez besoin d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE)



Que devez-vous faire ?

1

Trouvez un promoteur de REEE qui offre le Bon d'études canadien. Certains offrent la possibilité d'ouvrir un REEE en ligne, par téléphone ou en personne. Pour obtenir la liste des fournisseurs de REEE participants, consultez le site www.canada.ca/liste-promoteurs-reee.

2

Ouvrez un REEE et demandez le Bon d'études canadien
Vous aurez besoin de votre numéro d'assurance sociale pour faire votre demande. Si vous êtes admissible, tous les fonds admissibles du Bon d'études canadien seront déposés dans votre REEE.

3

Retirez de l'argent du REEE pour les dépenses liées aux études, comme les frais de scolarité, les livres et le transport.

Où puis-je trouver plus d'information ?
www.canada.ca/epargne-etudes

Bon d'études canadien – bénéficiaires adultes

Ce document est offert sur demande en médias substitués (gros caractères, braille, MP3, fichiers de texte, DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2021

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF
N° de cat. : Em4-29/2021F-PDF
ISBN : 978-0-660-39720-7

EDSC
N° de cat. : LC-179-07-21F